

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : Procuration : Votants : Pour : Contre : Abstention :	L'an deux mille vingt-deux le sept novembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. COCCOZ Patrick <u>Date de convocation</u> : 2 novembre 2022
Réf : 22143 Objet : Règlement maison funéraire Montriond	Présents : M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie – Laure - Mme QUOEX Valérie Absents ou excusés : M. DUCHEMIN Vincent - M. MUFFAT Bruno - Mme MCQUADE Alisha Procuration : M. MUFFAT Bruno à M. COCCOZ Patrick

Monsieur ROSSET André présente au conseil municipal le règlement applicable dans le cadre de la maison funéraire de la commune (règlement joint).

Le conseil après en avoir voté,

- **ACCEPTTE** le règlement ci-joint
- **DONNE** tous pouvoirs au maire, pour les actes relatifs à la présente délibération.

Le Maire

DENNE Jean - Claude

